

Déclaration liminaire au CTM du 1er avril 2022

Madame la présidente,

Pour commencer, la CFDT et la CFTC Finances s'associent pleinement aux propos saluant le travail et les qualités humaines de Monsieur Regazzo. Son rôle n'est pas facile, mais il a toujours su faire que le dialogue social soit à la hauteur – ce qui ne signifie pas que les résultats soient toujours là- mais toujours dans le respect et la confiance. Nous avons toujours eu plaisir à travailler avec vous et nous vous souhaitons une retraite heureuse qui sera, nous n'en doutons pas, active . Merci monsieur Regazzo.

Une fois encore, ce CTM se tient dans un contexte hors norme. Cela fait maintenant deux ans que nous enchaînons les crises sanitaire et maintenant géopolitique. La CFDT et la CFTC Finances condamnent avec la plus grande force l'attaque de la Russie contre un pays démocratique et souverain. La détermination et la résistance des Ukrainiens ainsi que le courage des manifestants russes contre la guerre forcent notre respect. La CFDT et la CFTC Finances appellent à la solidarité avec le peuple ukrainien qui doit pouvoir vivre en paix.

Ainsi, les solutions d'hébergement d'urgence offertes par le ministère via l'ALPAF au Ministère de l'Europe et des affaires étrangères doivent être relevées. Notre ministère montre aussi sa solidarité en envisageant des offres d'un hébergement plus pérennes en lien avec le ministère de l'Intérieur et un accompagnement par des associations spécialisées.

Avant de passer à l'ordre du jour de ce CTM, quelques observations :

Le covid :

Contrairement à ce que certains pensent, la COVID est toujours présente ! Aussi, la CFDT Finances et la CFTC Finances considèrent que les dispositifs de prévention ne doivent pas être percutés par de pseudos nécessités de service. Nous dénonçons notamment les trop nombreuses restrictions locales s'agissant de la garde d'enfants. La responsabilité de l'employeur reste d'assurer la santé et la sécurité de ses agents, mais aussi de veiller aux problématiques de parentalité. Dans tous les cas, le télétravail reste une solution efficace, un geste barrière supplémentaire.

Sur la Douane :

la CFDT Finances et la CFTC Finances se félicitent de la réussite de la journée du 10 mars avec près de 30% de grévistes, du rétablissement du dialogue social, de l'ouverture d'une négociation qui a abouti à un projet d'accord. La négociation, peut déboucher sur des réponses concrètes aux agents et un engagement des signataires. La CFDT et la CFTC prendront leur décision sur la signature de ce projet d'accord après consultation de leurs instances.

Nous attirons aussi votre attention sur une anomalie relevée concernant les agents en PNA qui semblent-ils ne seront pas concernés par certaines dispositions ? . Nous vous remercions de veiller à ce que les douaniers en PNA, tels que ceux en poste à Tracfin soient bien inclus dans le périmètre de cet accord.

La DGCCRF :

En premier lieu, la CFDT et la CFTC demandent solennellement une action forte de notre Ministre afin de renforcer les effectifs de cette administration. Nous sommes aujourd'hui devant une situation honteuse, à l'image de celle du département du Lot ! Sur ce point, la CFDT et la CFTC proposent que la DGCCRF se dotent, sur la base du volontariat, d'agents de renfort comme cela existe à la Douane ou aux Finances Publiques.

De même, nous nous opposons à toute nouvelle restructuration du réseau des laboratoires, déjà lourdement impacté par les réformes.

C'est pourquoi, nous attendons beaucoup des négociations en cours. Pas de faux semblants, pas de mesurette, les discussions doivent aboutir à une vraie reconnaissance de l'investissement des agents et de leurs efforts d'adaptation.

Au même titre que la Douane, toutes les directions de notre Ministère doivent traiter des missions, reconnaître l'investissement des agents sur le long terme par les rémunérations, les carrières, les conditions et la qualité de vie au travail.

Pouvoir d'achat

En toile de fond de l'actualité directionnelle se trouve la grande préoccupation du moment : le pouvoir d'achat. Outre l'augmentation de la valeur du point d'indice d'ici l'été, nos deux organisations ont œuvré pour obtenir des mesures d'urgences, notamment sur le sujet des déplacements professionnels. Les réponses obtenues sont en demi-teinte. A l'INSEE, l'urgence a été partiellement traitée pour les agents dits "nomades" avec des cartes carburants par exemple, tandis que dans les autres directions (la DGFIP notamment), on se retranche derrière la DGAFP.

La CFDT Finances et la CFTC Finances demandent des mesures à court et moyen termes (parcs automobiles électriques et hybrides, augmentation des taux, aide à l'achat de VL non polluants, prise en charge de 100% des frais de transport en commun et cumul avec une prime mobilités douce portée à 500€, etc.).

Autre point d'attention, l'administration doit massivement investir dans le déploiement rapide de bornes électriques pour les véhicules personnels des agents et les véhicules de service, en définissant des règles claires, sans surcoût pour les agents.

Pour en venir à l'ODJ du CTM

La CFDT Finances et la CFTC Finances rappellent leur opposition à la LTFP, notamment sur la fin des CAP mobilités et promotions dont les règles construites avec les élu-es depuis des décennies à Bercy, constituaient un gage de lisibilité, de transparence pour les agents. Il en est de même pour la fusion des CT et CHSCT où notre ministère comptait objectivement l'une des meilleures politiques de prévention.

Nous prenons acte, sans pour autant les partager, des choix politiques et de la volonté affichée au travers des documents préparatoires de concentrer les instances, réduire leurs prérogatives, Néanmoins, la CFDT Finances et la CFTC Finances comptent bien s'appuyer sur tous les leviers de ce nouveau cadre pour permettre de préserver et défendre les intérêts des agents.

Enfin, nous nous étonnons de voir la DGFIP traiter du sujet du fonctionnement des instances, notamment des moyens donnés aux élu-es alors même que nos questions en groupes de travail n'ont pas encore trouvées de réponses. Nous vous demandons un cadrage ministériel rapide et innovant, à l'image des discussions actuelles sur la négociation télétravail et les réunions syndicales à distance.

Je vous remercie